



l'événementiel

AGENDA NATIONAL DU QUÉBEC

Votre code de lecture vous donnera accès pendant un an à tous les volets de l'Événementiel, incluant les convocations médiatiques à venir



Enregistrez d'abord une copie du formulaire sur votre ordinateur

Ouvrez-le avec **Adobe Reader**. Complétez, **enregistrez** et envoyez-le à info@evenementiel.qc.ca ou télécopiez-le au 514 526-3101, ou postez-le à l'adresse indiquée, avec votre paiement. Une fois le paiement reçu, la direction de l'Événementiel confirmera l'activation d'accès par courriel ou de vive voix.

Vous pouvez également l'imprimer et le remplir manuellement!



On s'abonne!

PRIX SPÉCIAL – PROMOTION PRINTEMPS 2018

Vous pourrez accéder à la base pendant un an avec votre code¹, à l'adresse www.evenementiel.qc.ca/agendas
Les agendas de l'ÉVÉNEMENTIEL sont mis à jour tout au long de l'année • L'Événementiel n'est pas un babillard commercial

Organisme de bienfaisance et fondations caritatives² :

170\$ + 8,50\$ (5% TPS) + 16,96\$ (9,975% TVQ) = 195,46\$

• Accès automatique ip sans mot de passe (à moins d'impossibilité technique).

> Exceptionnellement à ce tarif: cégeps & collèges publics, fondations⁵ & organismes charitables nationaux

Mme M.

Titre :

{Cette personne sera la référence de l'Événementiel au sein de votre organisation. Son nom figurera sur la facture}

Courriel* :

Téléphone :

Poste tél. :

Société :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Choisir une option de paiement :

RAPIDE Paiement par carte de crédit (Ne **pas** écrire votre numéro ici — Envoyez d'abord ce formulaire et les procédures suivront)

ou Facturez-moi et mon accès débutera dans les 3 à 14 jours **suivant la réception de mon paiement** par l'Événementiel

ou Chèque ou mandat joint sous enveloppe à l'ordre de: L'ÉVÉNEMENTIEL et transmettre au :

5101 St-Denis, CP 60111 Saint-Denis Montréal (Québec) H2J 4E1

TPS : 817636830
TVQ : 1208000582

Note: Avant l'expiration du code annuel, une simple offre de renouvellement pourrait vous être envoyée,

à prendre ou non librement avant une date déterminée. Il n'y a pas de reconduction automatique sans accord préalable.

Je comprends (cochez, svp) les conditions inhérentes à l'utilisation de l'Événementiel, telles que résumées ci-dessous en en page 2, et détaillées sur le site de l'Événementiel au <http://www.evenementiel.qc.ca/conditions>. Réception 16x l'an (max) d'un courriel de rappel non commercial & d'une offre de renouvellement possible (mais non automatique) en fin de contrat.

Signataire (Nom en majuscules) :

Date (jj/mm/aaaa):

Les conditions sont reprises à la page suivante en plus gros caractères

¹ Il est interdit de transférer, redistribuer, partager ou faire un «prêt temporaire» de son code d'accès ou du contenu des agendas à qui que ce soit, en tout temps, sous peine d'annulation d'accès • Détenir un code de lecture ne confère aucun droit sur le contenu des agendas ou de toutes autres publications de l'Agence de presse du Québec

² Il s'agit d'une connexion par reconnaissance ip globale de votre organisation (sans mot de passe), mise en place par l'APQ (à moins d'empêchements technologiques).

⁴ Pour tous les types d'accès, nous ne colligeons ni ne diffusons de statistiques d'utilisation, par respect. • L'accès IP est privilégié par l'Événementiel. En dehors de la connexion ip, par exemple 1) pour des pigistes extérieurs liés à votre organisation, l'usage de la connexion en VPN est permise (celle-ci est de votre ressort). Sinon, les codes supplémentaires sont offerts à 95\$ chacun et leur courriel doit être institutionnel et non personnel; 2) pour une firme extérieure associée, celle-ci devra détenir son propre code d'accès à la base (toute redistribution inderdite).

⁵ Il s'agit bien d'organismes de charité, par exemple oeuvrant dans le support social ou encore dans le domaine de la santé (ceci n'est pas une offre à des «OSBL » indistinctement).

• Courriels en ligne Hotmail et Gmail, etc., interdits. Il faut employer une adresse de type institutionnelle ou rattachée à votre site Internet, ou encore à votre fournisseurs officiel (ex.: Videotron).
• Achat non remboursable après le 1er accès. • Les offres de renouvellement parfois offertes sont liées au respect des conditions de l'Événementiel ayant cours au moment de leur émission

ANNEXE AU FORMULAIRE

Prix de l'accès basé sur l'ampleur de l'organisation et non le nombre d'usagers ou de consultations.

RÉSUMÉ DES TERMES ET CONDITIONS

Les conditions d'utilisation de l'Événementiel, constantes depuis plusieurs années, sont visibles sur la page Internet: <http://www.evenementiel.qc.ca/conditions>

En résumé, ces termes et conditions concernent l'interdiction de transférer, redistribuer, partager ou faire un «prêt temporaire» de son code d'accès à qui que ce soit et en tout temps sous peine d'annulation de l'accès. Il est interdit de redistribuer les agendas de l'Événementiel, ou encore de reproduire leur contenu pour diffusion publique (en publiant un agenda concurrentiel, par exemple).

Le droit d'accès ne confère aucun droit sur le contenu des publications de l'Agence de presse du Québec, éditeur de l'Événementiel (par exemple: on ne se procure pas un code «pour faire inscrire ses événements», mais pour consulter ou lire la publication). Le contenu ne présente pas de publicité et n'est pas réalisé en «partenariats de contenu», mais en toute indépendance.

Les codes sont envoyés aux clients au moment de l'activation. En cas d'oubli du mot de passe secret, un mécanisme facile de récupération est visible et accessible sous la section de branchement à la une du site. Une connexion IP peut s'activer automatiquement après la première connexion. Si un code d'accès (ou un accès IP) ne fonctionne pas ou plus, l'abonné a la responsabilité d'en aviser l'Événementiel. Nous sommes là pour offrir de l'aide rapidement en cas de problème d'accès.

L'Événementiel envoie un maximum de 16 courriels par année; les listes ne sont ni revendues ni utilisées à d'autres fins. Il est important de noter que l'Événementiel est un média et que ses requêtes et questions auprès d'intervenants portant sur la réalisation du contenu ne sont pas liées à l'achat d'un code et s'inscrivent dans les démarches normales du travail journalistique.

Bien que la base de données de l'Événementiel soit imposante, un tel agenda ne saurait être exhaustif et en toute bonne foi son éditeur ne peut garantir l'exactitude des informations listées à tout instant, malgré de fréquentes révisions et un suivi régulier auprès des organisateurs. Les événements listés ne peuvent être considérés comme des invitations par les lecteurs de l'agenda.

Cet achat est non remboursable et le prix ne peut être scindé pour accéder à des segments de l'agenda (pour un seul volet, un seul accès, quelques mois, etc.).

Pour toutes questions: info@evenementiel.qc.ca ou 514 526-3100

Pour soumettre les noms de **personnes supplémentaires** de votre organisation qui désirent obtenir un accès personnel :

Veillez nous envoyer un courriel à l'adresse info@evenementiel.qc.ca, avec les coordonnées de vos autres collègues ayant des adresses de courriel au même suffixe (ex: ...@compagnie.com) incluant: leurs noms, courriels, numéros de téléphone et titres. Pour les listes imposantes, merci d'utiliser un fichier XLS.

En regard de votre contrat (A, B ou C), il n'y a pas de limitation quant au nombre de personnes que vous pouvez intégrer comme utilisateurs. L'accès ip sans mot de passe nous permet une gestion très facile, même pour les grands groupes.

Rappelons que l'agenda national et de presse ne s'adresse pas au grand public, et ne peut être rediffusé via un réseau informatique ou rendu accessible en bibliothèque sans une entente spécifique.

Conditions de la page précédente reprises ici en plus gros caractères :

¹ Il est interdit de transférer, redistribuer, partager ou faire un «prêt temporaire» de son code d'accès ou du contenu des agendas à qui que ce soit, en tout temps, sous peine d'annulation d'accès • Détenir un code de lecture ne confère aucun droit sur le contenu des agendas ou de toutes autres publications de l'Agence de presse du Québec

² Il s'agit d'une connexion par reconnaissance ip globale de votre organisation (sans mot de passe), mise en place par l'APQ (à moins d'empêchements technologiques).

³ Centres de documentation visant la grande rediffusion et groupes d'achat peuvent obtenir un code avec droit de diffusion selon une entente personnalisée. Contactez-nous. Important toutefois de noter que L'Événementiel n'est pas destiné au grand public.

⁴ Pour tous les types d'accès (A, B, C), nous ne colligeons ni ne diffusons de statistiques d'utilisation, par respect. • L'accès IP est privilégié par l'Événementiel. En dehors de la connexion ip, par exemple 1) pour des pigistes extérieurs liés à votre organisation, l'usage de la connexion en VPN est permise (celle-ci est de votre ressort). Sinon, les codes supplémentaires sont offerts à 95\$ chacun et leur courriel doit être institutionnel et non personnel; 2) pour une firme extérieure associée, celle-ci devra détenir son propre code d'accès à la base (toute redistribution interdite).

⁵ Pour les organismes et entreprises étant clients de l'Événementiel et auxquels une fondation philanthropique est rattachée, nous offrons l'accès sans frais à cette fondation. Contactez-nous!

• Courriels en ligne Hotmail et Gmail, etc., interdits. Il faut employer une adresse de type institutionnelle ou rattachée à votre site Internet, ou encore à votre fournisseurs officiel (ex. : Videotron).

• Achat non remboursable après le 1er accès confirmé.

• Les offres de renouvellement parfois offertes sont liées au respect des conditions de l'Événementiel ayant cours au moment de leur émission.